



# Guide de rédaction des Références bibliographiques

## **GUIDE DE REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

1. OBJECTIF D'UNE BIBLIOGRAPHIE..... p 2
  
2. QUELQUES CONSIGNES GENERALES POUR LA REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES  
..... p 2
  
3. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'UN OUVRAGE..... p 3-4
  
4. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE DE THESE, MEMOIRE..... p 4
  
5. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'ACTES DE CONGRES, DE COLLOQUE..... p 5
  
6. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'UN ARTICLE DE PERIODIQUE..... p 6
  
7. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE DE SITE INTERNET..... p 6
  
8. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE AUTRES SUPPORTS (Cédérom, vidéo...)..... p 6
  
9. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'UNE TEXTE JURIDIQUE (Loi, Décret...)..... p 6
  
10. CLASSEMENT DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... p 7-8
  - a) Classement par ordre d'apparition des citations
  - b) Classement par ordre alphabétique de nom d'auteur
  - c) Classement par thème

## **1. OBJECTIF D'UNE BIBLIOGRAPHIE**

Le travail d'étude et d'écriture d'un texte scientifique supposent une recherche d'information approfondie qui s'appuie sur des travaux antérieurs. Cette information exploitée permet de développer une réflexion personnelle.

L'objectif principal d'une bibliographie est de permettre aux lecteurs de connaître les travaux qui ont servi à développer une problématique, un axe de recherche d'un travail. Ces références vont permettre l'identification et ensuite la localisation des documents. Chacun des documents retenu et analysé contribue à la crédibilité scientifique du travail de recherche.

Afin de faciliter la lecture d'un travail de recherche, il convient de référencer les travaux cités en rédigeant une partie intitulée « **Références bibliographiques** ».

Savoir rédiger une bibliographie veut dire bien identifier les documents et repérer les éléments indispensables à la description de chacun d'eux (auteur, titre, éditeur, date d'édition, lieu d'édition, etc....). Pour rédiger des références il faut appliquer **certaines règles et normes ISO**.

Ce guide simplifié a pour but de vous aider à rédiger les références bibliographiques de vos mémoires ou rapports.

Il regroupe des règles précises qui vous permettront de référencer les documents retenus en respectant une présentation logique et cohérente.

## **2. QUELQUES CONSIGNES GENERALES POUR LA REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

La règle à appliquer obligatoirement est d'utiliser un système cohérent pour toutes les références, de respecter une homogénéité totale dans l'écriture de toutes les références.

Il existe plusieurs types de références bibliographiques (ouvrage, article, thèse, acte de congrès...) et plusieurs supports (papier, électronique, cédérom...).

Une référence bibliographique est composée d'éléments de données qui permettent d'identifier sans ambiguïté les documents référencés. Ces éléments (auteur, titre, édition, date d'édition...) doivent respecter un ordre précis.

Les références bibliographiques doivent être présentées dans le style choisi pour chaque élément (taille du caractère -12-, police -Times New Roman-, majuscule, minuscule,...).

Un auteur peut être une personne physique ou une collectivité (ex. : Direction du livre et de la lecture).

Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, il ne faut citer que les 3 premiers comme indiqué sur l'ouvrage suivis de « et al ». Et si aucun auteur est spécifié, débiter la notice par le titre.

Si le livre est dirigé ou coordonné par un auteur principal, indiquer l'auteur suivi de (dir.).

Pour un auteur dont plusieurs textes sont mentionnés, il faut commencer par ceux dont il est l'auteur unique, en respectant ensuite l'ordre chronologique de parution de tous ses textes.

### 3. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'UN OUVRAGE

#### a) **Ouvrage complet (papier)**

**NOM/Prénom de l'auteur ou des auteurs** (date d'édition), *titre de l'ouvrage : sous-titre de l'ouvrage*, édition (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> édition...), lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (dernier chiffre indiqué à la fin du livre), (titre de la collection, N° de la collection)

ISBN (facultatif)

#### Exemples :

**GILBERT Patrick** (1998), *L'Instrumentation de gestion : la technologie de gestion, science humaine*, Paris : Economica, 147 p, (Coll. Gestion)

2 7178 3603 9

**D'IRIBARNE Philippe, HENRY Alain, CHEVRIER Sylvie**, et al. (1998) *Cultures et mondialisation : gérer par-delà les frontières*, Paris : Seuil, 354 p, (coll. La Couleur des idées)

2 02 034 87 64

**BREALEY Richard A., MYERS Stewart C., ALLEN Franklin**, (2006), *Corporate Finance*, (8<sup>th</sup> ed.), New York : Mc Graw Hill, 1028 p

007 111551X

**BOUVIER Alain**, (2004), *Management et Sciences Cognitives*, Paris : PUF, 127 p, (coll. Que Sais-je ?, n° 1200)

**b) Ouvrage complet (électronique)**

**AUTEUR**, (date d'édition), *titre de l'ouvrage* [en ligne], Edition, lieu d'édition : Editeur, (Titre de la collection, n° de la Collection), disponible sur <URL> (date de consultation)

ISBN (facultatif)

Exemples :

**OCDE** (2006), *Perspectives de l'Emploi de l'OCDE : stimuler l'emploi et les revenus* [en ligne], Paris, OECD, disponible sur : <<http://www.oecd.org/home>, (consulté le 21/06/2006)

**c) Chapitre et ouvrage avec le même auteur**

**AUTEUR**, (date d'édition), *Titre du chapitre*, In : Titre de l'ouvrage, Edition, Lieu d'édition : Editeur, pagination (p. x-x), (Titre de la collection, n° de la collection)

ISBN (facultatif)

Exemples :

**BARTOLI Annie**, (2005), *Les nouveaux axes de modernisation des organisations publiques*, In : Le Management dans les organisations publiques, 2<sup>ème</sup> éd., Paris : Dunod, p. 366-400 (coll. Management public) 210 04 89 003

**d) Chapitre et ouvrage avec des auteurs différents**

**AUTEUR**, (date d'édition), *Titre du chapitre*, In : auteur(s) de l'ouvrage, (+ dirigé pour, par, ou coordonné pour, par...), Titre de l'ouvrage, Edition, lieu d'édition : éditeur, pagination (p.x-x), (titre de la collection, n° de la collection).

ISBN (facultatif)

Exemple :

**CADIX Alain**, (2005), *Entreprise et territoire : le cas français des pôles de compétitivité*, In : **DE BOISSIEU Christian, DENEUVE Carole** (Dir.), *Les entreprises françaises 2005 : le retour du volontarisme industriel ?*, Paris : Economica, p. 163-182

2 71 78 50 597

e) **Chapitre et ouvrage avec le même auteur (support électronique)**

**AUTEUR**, (date d'édition), *titre du chapitre*, In : *Titre de l'ouvrage* [en ligne], édition, lieu d'édition : éditeur, (titre de la collection, n° de la collection), disponible sur : <URL> (date de consultation)

Exemple :

**COPELAND Tom, KOLLER Tim, MURRIN Jack** (2002), *Pourquoi évaluer la valeur* [en ligne] In : La stratégie de la valeur, Paris : Eyrolles, disponible sur : [http://glr.methodes.free.fr/livres\\_finance/strategie\\_de\\_la\\_valeur.html](http://glr.methodes.free.fr/livres_finance/strategie_de_la_valeur.html) (consulté le 21/06/2006)

4. **NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE DE THESE, MEMOIRE, RAPPORT DE STAGE**

Une thèse, un mémoire, un rapport étudiant se décrivent comme un livre avec une mention de thèse, mémoire... et des éléments tels que la discipline, l'établissement de soutenance, l'année de soutenance.

a) **Thèse, mémoire, rapport de stage... (sur support papier)**

**AUTEUR**, *titre*, type de travail (thèse, mémoire...), discipline, lieu de soutenance : université de soutenance, année de soutenance, nombre de volumes et de pages.

Exemple :

**ARNAUD Gilles**, *Les apports d'une psychanalyse organisationnelle : instrumentation ou questionnement pour les sciences de gestion ?* Thèse de Doctorat, sciences de gestion, Toulouse : LIRHE, Université des Sciences Sociales Toulouse 1, Janvier 2001, 2 vol., 264 p.

b) **Thèse, mémoire, rapport de stage... (sur support électronique)**

**AUTEUR**, *titre* [en ligne], type de travail, discipline, lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages, disponible sur : <URL> (date de consultation).

Exemple :

**GUEGEN Gaël**, *Environnement et management stratégique des PME : le cas du secteur Internet* [en ligne], thèse de Doctorat, Sciences de gestion, Montpellier : Université Montpellier 1, Décembre 2001, 583 p., disponible sur <<http://www.sciencesde.gestion.com/these/index.html>> (consulté le 22/06/2006).

## 5. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'ACTES DE CONGRES, DE COLLOQUE...

### a) Actes de congrès, colloque, conférence... (papier)

**AUTEUR**, (année de publication), *titre de la conférence*, lieu de la conférence, lieu d'édition : éditeur, nombre de pages, (titre de la collection, n° de la collection)  
ISBN (facultatif)

Exemple :

**AFM** (2002), *Colloque AFM 2001 : 17<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Française du Marketing*, Deauville, Paris : AFM, 854 p.

### b) Actes de congrès, colloque, conférence... (électronique)

**AUTEUR**, date d'édition, *titre [en ligne]*, *titre de la conférence*, lieu de la conférence, lieu d'édition : éditeur, disponible sur : <URL> (date de consultation)

Exemple :

**AIMS** (2006), *Actes de la Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique [en ligne]*, Annecy, Paris : AIMS, disponible sur : <<http://www.strategie-aims.com/aims06/actes0655.html>>, (consulté le 22/06/2006)

### c) Communication dans une conférence (électronique)

**AUTEUR** (date d'édition), *titre de la communication [en ligne]*, In : Auteur, titre de la conférence, date de la conférence, lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (titre de la collection, n° de la collection).  
ISBN (facultatif)

Exemple :

**LACOSTE Denis, FAVOREU Christophe, LAVIGNE Stéphanie, RIGANONI Eric**, (2006), *L'impact de la structure actionnariale sur les stratégies de diversification des grandes entreprises françaises*, [en ligne] In / Actes de la Conférence de l'AIMS 2006, Annecy, Paris : AIMS, 854 p, et disponible sur : <<http://www.strategie-aims.com/aims06/www.irege.univ-savoie.fr/aims/programme/pdf/sp11%20LACOSTE.pdf>> (consulté le 22/06/2006)

## 6. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'UN ARTICLE DE PERIODIQUE

**AUTEUR** (année d'édition), *titre de l'article*, TITRE DU PERIODIQUE, date de publication, tome, volume, numéro, pagination.

ISSN (facultatif)

Exemples :

**RAKOTO Philémon** (2005), *Caractéristiques de l'information, surcharge d'informations et qualité de la prédiction*, Comptabilité-Contrôle-Audit : la revue de l'Association Francophone de Comptabilité, tome 11, vol 1, mai 2005, p 23-38

ISSN : 1262-2788

**BEATTY Joy E., JOFFE Rosalind** (2006), *An overlooked dimension of diversity: the career effects of chronic illness*, Organizational Dynamics, vol 35, issue 2, 2006, p. 182-195

ISSN : 0090-2616

Et disponible sur : <http://www.sciencedirect.com> (consulté le 22/06/2006)

## 7. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'UN SITE INTERNET

**AUTEUR** (ou organisme), *titre de la page d'accueil* [en ligne], disponible sur : <URL>, (date de consultation)

Exemple :

**IMD** (International Institute for Management Development), publications/working paper series [en ligne], disponible sur : <http://www01.inad.ch/research/publications/papers/index.cfm?papersyear=2005>, (consulté le 23/06/2006)

## 8. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE AUTRES SUPPORTS (Cédérom, vidéo...)

**AUTEUR** (année d'édition), *titre* (support), lieu d'édition : éditeur

**ADIT** (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique) (2005), *Veille stratégique, intelligence économique : un nouvel atout concurrentiel pour l'entreprise* (CDROM) Strasbourg :ADIT.



## 9. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE D'UN TEXTE JURIDIQUE (Loi, décret...)

### a) **Référence bibliographique d'une loi, d'un décret... (papier)**

**AUTEUR**, (date de publication), *titre*, Journal Officiel, n° du JO, nombre de pages

#### Exemple :

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, ET DE L'INDUSTRIE (2005), Loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, Journal Officiel n° 304 du 31 décembre 2005, p. 20597-20612

### b) **Référence bibliographique d'une loi, d'un décret... (électronique)**

**AUTEUR**, (date de publication), *titre* [en ligne], Journal Officiel, n° du JO, disponible sur : <URL> (consulté le...).

#### Exemple :

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, ET DE L'INDUSTRIE (2005), Loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006 [en ligne], Journal Officiel n° 304 du 31 décembre 2005, p. 20597-20612. Disponible sur : <<http://www.legifrance.gouv.fr>> (consulté le 23/06/2006).

## 10. LE CLASSEMENT DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Il est important que la liste des références bibliographiques soit classée. Différents classements sont possibles :

### a) **Par ordre alphabétique de nom d'auteurs**

C'est le plus souvent utilisé. Il permet une lecture signifiante de la bibliographie pour les spécialistes du domaine qui connaissent la plupart des auteurs et qui peuvent facilement s'y repérer.

### b) **Par ordre chronologique de date d'édition** (indiquée entre parenthèses)

Il permet de comprendre l'évolution d'une thématique.

Cette méthode est parfois appelée « système Harvard ». Elle est souvent utilisée par les chercheurs de sciences exactes.

c) **Le classement par ordre d'apparition des citations dans le texte**

L'appel de citations dans le texte est une pratique assez courante. Ce classement peut être identifié par un numéro. Les références bibliographiques sont classées dans ce cas par ordre numérique. Dans le texte les citations sont numérotées par ordre d'apparition. Les numéros sont placés entre crochets ou entre parenthèses.

Exemple dans le texte :

« ... C. Levy-Leboyer [2] signale à ce sujet... »

Dans la partie « Références bibliographiques » classée par numéro chronologique :

[1] MAISONNEUVE G (1981), *Modèles du corps et psychologie esthétique*, Paris : Presses Universitaires de France, 125 p.

[2] LEVY-LEBOYER C. (1990), *Evaluation du personnel, quelles méthodes choisir ?*, Paris : Editions d'organisation, 221 p.

[3].....

d) **Le classement par thème**

Pour ce type de classement, les références bibliographiques sont classées à l'intérieur de chaque rubrique définie. Dans chaque rubrique ou thème, les références sont classées soit par ordre alphabétique d'auteur, soit par date de publication, soit par ordre chronologique de numéro de citation dans le texte.

Pour chaque type de classement il est possible de faire un sous-classement par type de document (livre, article de périodique, site Web, CDROM...). Cependant si la référence est bien rédigée la catégorie du document apparaît clairement à sa lecture.

Enfin, les références bibliographiques peuvent être classées à chaque fin de chapitre ou dans une liste globale à la fin du document pour l'ensemble de celui-ci ou chapitre par chapitre.